La Banque Laurentienne du Canada abaisse son taux préférentiel



MONTRÉAL, le 5 juin 2025 /CNW/ - La Banque Laurentienne du Canada (TSX:LB) annonce qu'elle abaisse son taux préférentiel, ainsi que celui de B2B Banque, de 25 points de base, soit de 7,20 % à 6,95 %, et ce, à compter du 6 juin 2024.

À propos de la Banque Laurentienne

Fondée à Montréal en 1846, la Banque Laurentienne souhaite favoriser la prospérité de tous les clients grâce à une approche spécialisée pour les services aux entreprises et à des services bancaires à faible coût conçus pour faire fructifier l'épargne des Canadiens de la classe moyenne.

Comptant environ 2 800 employés, la Banque offre une vaste gamme de services financiers et de solutions axées sur le conseil à ses clients partout au Canada et aux États-Unis. La Banque Laurentienne gère un actif au bilan de 48,4 milliards \$ de même que des actifs administrés de 26,6 milliards \$.

SOURCE Banque Laurentienne du Canada

Pour plus d'informations: Renseignements : Merick Seguin, Conseiller principal, Relations avec les médias, Banque Laurentienne du Canada, Cellulaire : 438 889-3220, merick.seguin@banquelaurentienne.ca

https://presse.banquelaurentienne.ca/2024-06-05-La-Banque-Laurentienne-du-Canada-abaisse-son-taux-preferentiel